merites à ces autres mondes, s'il y en a, sans cesser de nous combler de ses grâces et de ses bienfaits.

VERSET 22.

L'hébreu et les versions s'accordent ici entièrement. C'est une prière que le Prophète adresse au Seigneur, pour obtenir les dons de sa miséricorde.

RÉFLEXIONS.

Ce psaume est consolant dans presque tous ses versets; il doit être plus médité qu'expliqué, et plus goûté que développé selon la lettre. On peut en retirer, ce semble, trois sentiments: celui d'une vive reconnaissance pour les bienfaits passés du Seigneur; celui d'une joie sincère pour les grâces dont il nous comble journellement; celui d'une ferme confiance pour les biens que nous en attendons.

Dieu est notre créateur et notre sauveur; Dieu est notre protecteur et notre défenseur; Dieu est notre récompense et notre couronne. Quel fonds de méditation! quels motifs de préférer son amour à tous les objets créés!

1. David, cùm immutavit vultum suum coram Abimelech, et dimisit eum, et abiit.

1 Reg. 21, *vers.* 10. *XXXIII.*

Hebr. XXXIV.

2. Benedicam Dominum in omni tempore : semper laus ejus in ore meo.

3. In Domino laudabitur anima mea : audiant mansueti, et lætentur.

4. Magnificate Dominum mecum ; et exaltemus nomen ejus in idipsum.

5. Exquisivi Dominum, et exaudivit me; et ex omnibus tribulationibus meis eripuit me.

6. Accedite ad eum, et illuminamini ; et facies vestræ non confundentur.

7. Iste pauper clamavit, et Dominus exaudivit eum ; et de omnibus tribulationibus ejus salvavit eum.

8. Immittet angelus Domini in circuitu timentium eum ; et eripiet eos.

9. Gustate, et videte, quoniam suavis est Dominus : beatus vir qui sperat in eo.

10. Timete Dominum, omnes sancti ejus : quoniam non est inopia timentibus eum.

11. Divites eguerunt et esurierunt : inquirentes autem Dominum non minuentur omni bono.

12. Venite filii, audite me : timorem Domini docebo vos.

13. Quis est homo qui vult vitam, diligit dies videre bonos?

14. Prohibe linguam tuam à malo; et labia tua ne loquantur dolum.

15. Diverte à malo, et fac bonum : inquire pacem, et persequere eam.

16. Oculi Domini super justos : et aures ejus in preces eorum.

17. Vultus autem Domini super facientes mala ; ut perdat de terrâ memoriam eorum.

18. Clamaverunt justi, et Dominus exaudivit eos ; et ex omnibus tribulationibus eorum liberavit eos :

19. Juxta est Dominus iis, qui tribulato sunt corde ; et humiles spiritu salvabit.

20. Multæ tribulationes justorum : et de omnibus his liberabit eos Dominus.

21. Custodit Dominus omnia ossa eorum : unum ex his non conteretur.

22. Mors peccatorum pessima : et qui oderunt justum, delinquent.

23. Redimet Dominus animas servorum suorum ; et non delinquent omnes qui sperant in eo.

PSAUME XXXIII.

1. Je bénirai le Seigneur en tout temps; ses louanges seront toujours dans ma bouche.

2. Mon âme se glorifiera dans le Seigneur : que les hommes débonnaires l'entendent, et qu'ils se réjouissent.

3. Célébrez avec moi la grandeur du Seigneur; exaltons tous ensemble son nom.

4. J'ai cherché le Seigneur, et il m'a exaucé; il m'a délivré de toutes mes tribulations.

5. Approchez de lui, et soyez éclairés, et votre visage ne sera point couvert de honte.

6. Ce pauvre a crié vers le Seigneur, et le Seigneur l'a exaucé, et l'a délivré de toutes ses tribulations.

7. L'ange du Seigneur viendra se placer autour de ceux qui le craignent, et il les délivrera.

8. Eprouvez et reconnaissez que le Seigneur est doux : heureux l'homme qui espère en lui.

9. Craignez le Seigneur, ô vous tous qui êtes ses saints; car il ne manquera rien à ceux qui le craignent.

10. Les riches ont été réduits à l'indigence et à la faim; mais ceux qui cherchent le Seigneur ne seront privés d'aucun bien.

11. Venez, enfants, écoutez-moi : je vous enseignerai la crainte du Seigneur.

12. Quel est l'homme qui veut vivre, qui aime à voir des jours heureux?

13. Gardez votre langue de tout mal, et que vos lèvres se préservent de tout discours artificieux.

14. Détournez-vous du mal, et faites le bien; cherchez la paix, et qu'elle soit l'objet de vos poursuites.

15. Les yeux du Seigneur sont ouverts sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières.

16. Mais ses regards irrités sont sur ceux qui font le mal : en sorte qu'il exterminera leur mémoire de dessus la terre.

17. Les justes ont crié, et le Seigneur les a exaucés; il les a délivrés de toutes leurs tribulations.

18. Le Seigneur est près de ceux qui ont le cœur affligé : il sauvera ceux qui ont l'esprit humilié.

16. Les justes ont beaucoup de tribulations; mais le Seigneur les en délivrera pleinement.

20. Le Seigneur conserve tous leurs os; il ne sera pas brisé un seul d'entre eux.

21. La mort des pécheurs est très-mauvaise; et ceux qui haïssent le juste périront comme coupables.

22. Le Seigneur rachetera la vie de ses serviteurs, et ceux qui espèrent en lui ne périront point dans le péché.

COMMENTARIUM.

VERS. (1) 1. — Psalmus, ut 24 supra, scribitur apud Hebræos ordine litterarum. ABIMELECH. Nomen commune regum Palæstinæ, ut Ptolemæus, et Pharao apud Ægyptios. Nam hic proprio nomine vocabatur Achis, 1 Reg. 21, 16 (1).

VERS. 2. — OMNI TEMPORE, tam adverso quàm prospero. SEMPER, erit supple, in his verbum substantivum commodi, temporis et modi est subaudiendum.

VERS. 3. — LAUDABITUR, gloriabitur, laudabit se : sibi placebit : lætabitur in Domini benignitate, clementiâ.

VERS. 4. — MECUM. De meâ liberatione. IN IDIPSUM, unà, pariter, eodem modo, id est, simul omnes.

VERS. 5. — EX OMNIBUS TRIBULATIONIBUS. Ab omnibus pavoribus, Hebraicè.

VERS. 6. — ET ILLUMINAMINI. Imperativus, pro futuro, illuminabimini. Et è tenebris calamitatum, itemque errorum et ignorantiæ liberabimini. Vos ille luce vultûs et majestatis suæ collustrabit. Masoretæ legunt in præterito : Respexerunt ad eum (mansueti) et illuminati sunt, id est, affecti felicitate, et facies eorum ne confundantur. Verùm particula prohibendi, *ne*, satis docet notationem nostrorum meliùs congruere; quanquàm parùm referat. VESTRÆ. In Hebræo est heterosis personæ poetica, *eorum*.

VERS. 7. — ISTE PAUPER. In tertiâ personâ de se loquitur.

VERS. 8. — IMMITTET ANGELUS. Auxilium et præsidium suum, per eclipsim. Septuaginta et Hebraicè sine eclipsi, *castrametatur*, ut eos muniat et acie cingat, militari metaphorâ. Quin et alludit ad custodiam angelorum, quam cùm circa se conspiceret Jacob, locum ejus visionis vocavit *Mahanaïm*, id est, duo castra. Angelis utitur ad nos servandos, non quia non possit per sese sine medio nos servare, vel etiam interdùm per sese, citra illorum, vel alterius creaturæ operam, non servet, sed quia sic instituit. Hunc enim ordinem in suâ providentiâ posuit, ut inferiora per media, et media per superiora regat, nisi quatenùs potestate suâ absolutâ actiones suspendit, et per se sine medio aliqua operatur. Mos aliàs servat, et tutatur per angelos, Genes. 32, 1; Psal. 90, 9; 4 Reg. 19, 35; Heb. 1, 14.

VERS. 9. — GUSTATE. Experimini ipsum invocando et requirendo, ad ipsum accedendo per obedientiam, fidem, bona opera, meditationes pias. Sic Prov. 31, 18 : *Gustavit, quòd bona negotiatio ejus*, id est, expertus est, experimento didicit. Nec satis dicunt, qui gu-

Vers. (1) 1. — Psalmus, ut 24 supra, scribitur apud Hebræos ordine litterarum. Abimelech. Nomen commune regum Palæstinæ, ut Ptolemæus, et Pharao

(1) Hic titulus ad duas historias referri potest, quæ habentur lib. 1 Reg. cap. 21. Prior historia narrat Davidem fugientem à facie Saûl regis venisse ad Achimelech sacerdotem, atque ab eo panes et arma postulâsse, neque ei indicâsse fugam suam, sed simulâsse secretum regis negotium se habere, ob quod tantoperè festinaret. Posterior historia refert Davidem confugisse ad Achis regem Philisthæum, sed cùm servi ejus regis incitare cœpissent dominum suum in necem Davidis, tum Davidem insaniam et fatuitatem simulare cœpisse, atque eâ ratione mortem evasisse. Theodoretus ad priorem historiam titulum refert; sed S. Basilius, S. Augustinus, S. Hieronymus et Euthymius referunt ad posteriorem. Et hæc est verior sententia : primò, quia in priore non immutavit David vultum, sed officium; in posteriore verò vultum immutavit, ut videretur esse, qui non erat; secundò, quia ubi nos legimus, *et dimisit eum*, in Hebræo est, *naigarescehu*, quod significat, *et expulit eum*, sive, et *projecit eum*, vel, *et repudiavit eum*, quod nullo modo convenit cum priore historiâ, sed tantùm cum posteriore : non enim Achimelech sacerdos expulit Davidem, sed Achis rex eum expulit, ut insanum et furiosum. Ex quo etiam refellitur sententia eorum qui, *dimisit eum*, sic intelligunt : Dimisit David regem Achis, vel sacerdotem Achimelech; non enim David dimisit, id est, expulit, sed expulsus fuit et dimissus. Tertiò, quia in hoc Psalmo David gratias agit Deo, quòd ex magno periculo liberaverit eum : nullum autem periculum passus est David apud Achimelech, sed maximum apud Achis. Quartò, quia in titulo hujus Psalmi juxta codicum Hebraicorum et Græcorum fidem, non habetur Achimelech, ut haberi deberet, si titulus priorem historiam respiceret; sed Abimelech. Et sic legunt et exponunt Basilius, Augustinus et alii veteres, excepto Theodoreto. Latini etiam codices vulgatæ editionis, quos vidi, habent Abimelech, exceptâ editione Sixti V, in quâ habetur Achimelech, quod vitio librariorum vel impressorum factum videtur, cùm repugnet omnibus codicibus, et facile fuerit errare ob vocum similitudinem. Cur autem Achis dictus sit Abimelech, rationem reddit S. Basilius, quia Abimelech erat nomen commune regibus Philistinorum, sicut Pharao erat nomen commune regibus Ægyptiorum, et Cæsar imperatoribus Romanorum. Probat autem S. Basilius Abimelech fuisse nomen commune regibus Philistinorum, ex cap. 20 et 26 Gen. Porrò quod in titulo dicitur *immutavit vultum suum*, in Hebræo, *beschanutho eth tahhemo*, est, *immutavit sensum suum*, quod in idem recidit, nam immutare sensum, est hoc loco simulare stultitiam, et de viro sensato facere se insensatum, quod fecit David torquendo os et oculos, et collabendo, et impingendo in ostia domûs more ebriorum, et salivæ copiam emittendo ad similitudinem epilepticorum : hæc enim narrantur in primo lib. Reg. cap. 21. Argumentum Psalmi est gratias agere Deo pro beneficio liberationis à periculo illo mortis imminentis, et hâc occasione exhortari omnes ad amandum Deum, et sperandum in eo. Intelligebat enim vir pius, suam illam omnem industriam, quam adhibuit simulando stultitiam, parùm fuisse profuturam sine adjutorio et favore divino.

(Bellarminus.)

Acrostichus est in Hebræo Psalmus, sive alphabeticus, quanquàm non integro litterarum ordine : deest enim *vau*, et duplex est *phe*, ad versiculos 17 et 23. Idem vitium in Psalmo 24, 22, animadvertimus, duplicatâ *phe*. At nullo negotio corrigitur, versiculo septimo ab iis verbis ducto : *Et Dominus exaudivit eum*. Versiculus verò 23, qui extremus in Psalmo est, acrostichidi alienus censeri potest, vel ad sequentem Psalmum pertinere. (Calmet.)

(1) CUM IMMUTAVIT VULTUM SUUM CORAM ABIMELECH, vel *Achimelech*, quod plurimi tùm manuscripti tùm impressi codices ferunt. At Hebræus, Septuaginta, Chaldæus, pleraque manuscripta et impressa Latina Biblia legunt *Abimelech*; atque hæc lectio communior videtur. Quis verò hic Abimelec? Id inter veteres recentioresque disceptatur. Eusebio, S. Athanasio, Theodoreto, Theodoro Antiocheno, S. Basilio, S. Hieronymo est *Achimelech* pontifex, alio nomine *Abimelech*, ad quem David, fugæ commeatum quæsiturus, in Nobe accessit. Tunc profectò David simulavit, veramque itineris sui causam celavit : *Immutavit vultum suum*; cùm, panibus atque ense Goliath acceptis, in Geth apud Achis secessit : *Et dimisit eum, et abiit*.

Legit Symmachus : *Cùm immutâsset formam moris sui*, cùm os immutâsset. (Calmet.)

stare interpretantur intelligere, ut in titulo hujus Psalmi : *Cùm immutaret Taumo*, gustum suum, id est, intellectum, cùm se scilicet amentem David simularet. *Suavis*, χρήστος, benignus, *Tob*, benignus, beneficus. Quo sensu Psal. 144, 19 : *Suavis Dominus universis.*

Vers. 10. — Inopia. Defectus propriè. Unde in Psal. Rom : *Nihil deest timentibus eum.*

Vers. 11. — Divites. *Divites hujus seculi*, ut vocat Paulus, 1 Tim. 6, 17. Hinc Hebraicè : *Leones depauperati sunt*, per metaphoram, quòd divites, leonum more, facultates aliorum diripiant, et oris rictu tanquàm prædæ inhibent. Esurierunt, egestatem passi sunt. Minuentur, deficient propriè, et sic habet Psalt. Rom. Non omni, nullo carebunt bono.

Vers. 12. — Venite. Agite. Hoc imperativo uti solent pro hortandi adverbio. Filii, ô juvenes, ô meæ disciplinæ et verborum studiosi discipuli. Eos enim seniores et doctores solent appellare filios.

Vers. 13. — Quis est homo. Formula vocandi. Audi, ô qui vis vitam et dies videre bonos, timorem Domini, quem te docere volo. Serva linguam tuam à malo, etc. Vitam, veram et æternam, non communem hanc, quam etiam bruta participant. Videre bonos. Hæc fontis reddiderunt apertiora ad videndum bonum. Quis diligit dies, quibus bonum videat, et fruatur ?

Vers. 14. — Prohibe linguam. Docet timorem Domini disci et acquiri cùm mali fugâ, tùm boni prosecutione.

Vers. 15. — Diverte a. Universa lex his versiculis comprehenditur.

Vers. 16. — Oculi. Providentia, gratia, favor, qui apparet in oculis. Métonymicè. Sic aures, attentio, docilitas.

Vers. 17. — Vultus. Ira, indignatio, eodem tropo. Nam in vultu elucet, dùm mutato vel severo vultu eos inspicimus, quibus irascimur. Ut perdat, succendat propriè.

Vers. 18. — Justi. Rectè ad explendam fontis eclipsim. Nam ad versum 16 revertitur.

Vers. 19. — Juxta est. Propinquus est pœnitentibus, et afflictos conservat ad opem ferendam præstò est, etsi, dùm affligit, longè abesse videatur.

Vers. 20. — Justorum. Hic versus cum sequenti enuntiatur singulariter, *justi*, *os eorum*. Quare aliqui ad Christum respectum putant, qui solus fuerit justus, multis quidem malis afflictus, sed ab omnibus per gloriosam resurrectionem ereptus, adeò ut ejus ossa sic sint conservata, ut nullum ex eis confractum fuerit. Atqui instituto aptior est synecdoche numeri, ut proinde Septuaginta rectè omnia per pluralem verterint. Nam et justi quantùmvis afflicti liberabuntur, et ossa singula per resurrectionem recipient, Ezech. 37, 5, ut Arnobius explanat. Et de. At de cunctis malis eos eruet. *Et*, passim est adversativa et antithetica particula : At, sed, attamen.

Vers. 21. — Ossa. Synecdoche, omnia membra, quoniam ossa sunt corporum basis, firmamentum et robur. Ne quidem pilus defluit, sine ejus voluntate, *omnes capilli vestri numerati sunt*, Matth. 10, 20, etc. Tanta est Domini erga suos benevolentia, et providentia. Unum non, nullum eorum.

Vers. 22. — Mors. Masoretæ legunt *Themotheth*, non *Themuthath*, ut sit ad verbum : *Interficiet peccatorem malum* (neutrius generis); improbitas recidet in ejus capitis perniciem, impius peribit propter suam malitiam. Delinquent, errabunt à suo scopo et proposito, frustrabuntur suâ expectatione. Per lxptoten Hebræi exponunt : Desolabuntur, evertentur, peribunt. Sic sequenti versu.

Vers. 23. — Non delinquent. Non aberrabunt à suâ spe, illam consequentur ; vel, ne peribunt. Nam ut de peccato hæc intelligantur, est durius ; q. d. : Non peccabunt. Ut delinquere his duobus versibus sit culpabilem inveniri et reum peccati, vel culpari, id est, accusari, condemnari. Nam *nemo sine crimine vivit.*

NOTES DU PSAUME XXXIII.

On lit dans le titre : *Davidi, cùm immutavit vultum suum coram Abimelech, et dimisit eum, et abiit.* L'hébreu et le grec du Vatican rendent ce même sens, qui signifie que ce psaume est de David, et qu'il fut composé lorsque ce prophète, persécuté par Saül, se réfugia chez Abimelech, roi de Geth, où il croyait être en sureté; mais s'étant aperçu qu'on se défiait de lui, et qu'il courait risque d'être arrêté ou mis à mort, il contrefit l'insensé, en sorte que le roi Abimelech le chassa de sa présence, et lui donna occasion par là d'échapper à ce danger. L'histoire en est racontée au premier livre des Rois, chapitre 21. Abimelech y est appelé Achis, mais les satrapes des Philistins portaient généralement le nom d'*Abimelech*, comme les rois d'Egypte s'appelaient *Pharaon*, et les empereurs romains *César*. Le propre nom de ce Philistin était *Achis*, qui est le seul d'entre les satrapes philistins qu'on trouve qualifié du nom de *Roi*. David est donc censé avoir composé ce psaume en actions de grâces de son évasion.

Quelques interprètes ont blâmé la feinte de David, comme une action contraire à la vérité et à la confiance qu'il devait avoir en Dieu; d'autres, en plus grand nombre, l'ont excusée comme n'ayant été qu'un stratagème innocent, et pour lequel d'ailleurs il put être inspiré. Enfin, plusieurs croient que la crainte fut cause de cette folie passagère, qu'il fut en effet dans ce moment hors de son sens, et qu'il fit les puérilités dont parle le premier livre des Rois. Quelques-uns ont pensé qu'il fut saisi d'une sorte d'épilepsie, dont il y a en effet quelques symptômes dans ce que raconte l'histoire sacrée.

Ce psaume est alphabétique : c'est-à-dire, que chaque verset commence, dans l'hébreu, suivant l'ordre de l'alphabet. Cependant, au verset 6, il y a deux lettres, le *hé* et le *vau*, chacune pour la moitié du verset (1) ; et le dernier de tous les versets du psaume commencé par *phe* qui est là comme un hors-d'œuvre.

Dans l'hébreu il y a, mutavit gustum ou sensum suum; *c'est le même sens que celui de la Vulgate. Il y a aussi*, expulit eum *pour*, dimisit, *ce qui n'énonce aucune différence essentielle.*

(1) Comme cela est extraordinaire, le P. Houbigant croit qu'il y a quelque chose d'omis à la fin du sixième verset qui commence par la lettre ו, et qu'il y a aussi quelque chose d'omis dans le verset qui commence par la lettre ו.

VERSETS 1, 2, 3.

Je traduis : *Mon âme se glorifiera*, parce que le verbe hébreu signifie *se louer elle-même*. Le texte porte le futur, *audient*, *lætabuntur*; mais les hébreux se servent de ce temps pour exprimer l'impératif, qui n'a point de troisième personne dans cette langue. Au lieu de *mansueti*, on peut traduire, *humiles*, *pauperes*, *afflicti* ; car le mot עניים signifie tout cela.

On voit quel est l'objet du prophète dans ce début ; c'est d'exalter le Seigneur, de célébrer ses bienfaits, d'inviter tous les hommes à rendre leurs hommages à l'Etre suprême.

RÉFLEXIONS.

La première est qu'il faut bénir Dieu dans toutes les circonstances de la vie, dans l'adversité comme dans la bonne fortune : cet avis retombe dans celui que donnent si souvent les apôtres, de prier toujours, de remercier toujours le Seigneur.

La seconde est qu'il faut porter continuellement dans son cœur le goût du Seigneur et l'habitude de l'oraison, en sorte que, sans effort et sans autre préparation, on soit toujours disposé à s'unir à Dieu : c'est là l'occupation journalière des saints.

La troisième est qu'il faut joindre le culte extérieur et les louanges publiques à la disposition du cœur : l'édification le demande ; et comme nous tenons de Dieu toutes nos facultés spirituelles et corporelles, toutes doivent être employées à le bénir.

La quatrième est que la véritable gloire de l'homme est de se maintenir dans un état de soumission, d'adoration, d'actions de grâces à l'égard de Dieu.

VERSET 4.

Il y a dans l'hébreu : Il m'*a délivré de toutes mes craintes* ; ce qui s'accorde avec le sujet de ce psaume, s'il a été composé après le danger que David avait couru chez le roi Achis.

L'édition vaticane des LXX, met, ἐκ πασῶν τῶν παροικιῶν μου ἐῤῥύσατό με, *liberavit me ex omnibus meis vicinis*, ou *incolatibus* ; c'est que le mot hébreu signifie *incolatus* et *timor* ; mais en cet endroit il fallait préférer la seconde signification. Notre Vulgate a suivi le manuscrit alexandrin, où il y a ἐκφόβων.

Si la leçon des LXX avait lieu, il faudrait dire que David remercie le Seigneur de l'avoir délivré des dangers qu'il avait courus à Nobé, chez le grand-prêtre Achimelech, où Doëg s'était trouvé; ensuite chez Achis, roi de Geth ; puis dans la caverne d'Odollam, enfin chez le roi de Moab ; car toutes ces courses se suivent dans le premier livre des Rois.

RÉFLEXIONS.

Chercher le Seigneur, est un mot qui contient un grand sens; peu de gens en connaissent l'étendue. *Cherchez le Seigneur*, dit Isaïe, *tandis qu'il peut se trouver*. Tous sont obligés de *chercher* le Seigneur, mais cette obligation regarde singulièrement trois sortes de personnes.

1° Ceux qui doutent de la religion. L'affaire est d'une si grande conséquence, qu'il n'est pas raisonnable de demeurer à cet égard dans l'indifférence, et de se reposer tranquillement dans ce doute. Quand les preuves de la religion ne seraient que très-probables, il faudrait encore se déterminer en sa faveur; car on ne risque rien à prendre ce parti, et l'on risque infiniment à se résoudre au parti de l'incrédulité. Si tous les hommes qui croient ne trouvaient à la mort que le néant, quel mal cela pourrait-il leur faire ? Aucun, assurément, puisque le néant n'est susceptible d'aucun mal. Mais que les incrédules trouvent à la mort le plan de la religion véritable, ils n'ont rien à espérer et tout à craindre. Cet argument a été pressé et développé cent fois; cependant il ne le sera jamais assez, parce qu'il est une source infinie de réflexions; et quiconque le médite y trouve toujours à méditer.

La seconde sorte de personnes qui doivent chercher Dieu sont les pécheurs ; on les suppose croyants, et par conséquent dans un état continuel de crainte sur l'état de leur âme ; la mort peut les surprendre dans l'habitude du péché; et plus de ressource si cela arrive. En toute affaire délicate et dangereuse, comment se conduisent-ils ? Ils prennent des mesures pour se tirer du danger ou pour le prévenir. N'y aura-t-il donc que dans l'affaire du salut qu'on s'exposera au danger de se perdre éternellement.

La troisième sorte de personnes obligées de chercher Dieu, sont ceux qui se sentent pressés de servir Dieu parfaitement, de s'adonner à l'oraison, de fuir le monde, de s'avancer dans l'amour de Dieu. Ces sortes de personnes courent plus de risque qu'elles ne pensent, si elles négligent de suivre la voix qui les appelle ; de la tiédeur elles tomberont dans le péché, du péché dans la réprobation.

VERSET 5.

Les hébraïsants traduisent : *Ils ont regardé vers lui, et ils sont allés en foule* (aspexerunt ad eum, et confluxerunt). Quelques-uns cependant traduisent : Et *ils ont été éclairés*; et c'est ainsi qu'on lit dans la paraphrase chaldaïque ; Sébastien Munster et Duport l'ont suivie. Les LXX ont lu à l'impératif, parce que les points ne les ont pas déterminés au prétérit ; ils ne les connaissaient pas. S. Jérôme a fait de même, et le P. Houbigant y est conforme dans sa version. Les auteurs des *Principes discutés* traduisent : *Fixez vos yeux sur lui, ils recouvreront la lumière* ; ce qui est le sens des LXX et de la Vulgate ; car *fixer ses yeux* sur Dieu, et *s'approcher de Dieu*, est la même chose ; et, *soyez éclairés*, ne diffère pas de, *vos yeux obtiendront la lumière*. Au reste il est aisé de voir qu'il y a bien plus de liaison, selon la leçon des LXX et de la Vulgate, avec le verset précédent, qu'il n'y en a, selon la traduction des hébraïsants. Car à quoi se rapporterait : *Ils ont regardé vers le Seigneur*, etc. ; au lieu que David ayant dit qu'il *a recherché le Seigneur, et que le Seigneur l'a délivré de ses craintes*, en prend naturellement occasion d'exhorter les fidèles à *s'approcher de Dieu* ou *à jeter les yeux sur lui.*

RÉFLEXIONS.

La gloire de l'homme est d'*approcher de Dieu* : par là il rentre dans les droits de sa première origine ; il devient semblable à celui qui l'a formé. Cependant rien de plus rare que de trouver des hommes qui s'approchent de Dieu. Les uns s'en éloignent le plus qu'ils peuvent par l'infidélité ; les autres disent qu'ils croient, et ne tirent aucune conséquence de leur foi ; ils vivent aussi loin de Dieu que s'ils ne le croyaient pas. Ceux qui font profession de le servir ont besoin qu'on les presse d'entrer dans un saint commerce avec Dieu ; quand on leur parle d'oraison, ils s'imaginent que c'est les condamner à une vie triste, obscure, intolérable, que c'est les séparer pour toujours des agréments de la vie ; ils ne voient pas que toute la douceur de notre existence sur la terre dépend de ce saint exercice. En s'approchant de Dieu, on acquiert des lumières pures, consolantes, et qui influent sur tous les détails de la vie. On apprend à connaître Dieu et l'homme ; à n'estimer les choses qui nous environnent, qu'autant qu'elles le méritent, c'est-à-dire, infiniment, si elles nous unissent à Dieu, et très-peu, si elles nous en détournent, ou si elles ne nous y portent pas. Je crois que, pour s'approcher de Dieu, il ne faut que de la bonne volonté ; mais cela même est une grande grâce de Dieu ; car la volonté de l'homme est quelque chose de si corrompu, de si misérable, de si enfoncé dans l'amour des biens terrestres, que pour prendre

son vol vers Dieu, il faut les ailes de la grâce, et d'une très-grande grâce.

VERSET 6.

David parle ici de lui-même, comme en se montrant du doigt: *Voyez-moi, j'étais pauvre, abandonné et misérable; je me suis adressé au Seigneur, il m'a exaucé et m'a délivré de toutes mes peines.*

Dans l'hébreu il y a simplement *exaudivit*, sans *eum*. Les LXX ont ajouté ce pronom, qui est évidemment sous-entendu dans le texte.

RÉFLEXIONS.

Le Prophète a soin de faire remarquer sa *pauvreté* et sa misère, afin qu'on ne pût pas dire que son salut était venu de sa propre industrie, de ses soins, de son bonheur, de ses amis, enfin des ressources humaines qu'il aurait pu employer. C'est une grande disposition pour être écouté de Dieu, que de paraître devant lui comme un *pauvre*. Il semble que cette disposition devrait être bien facile à acquérir; car tout parle à l'homme de sa misère: mais il ne veut point en convenir, ou, s'il en convient, c'est encore avec vanité; il croit ne devoir cette connaissance qu'à ses recherches philosophiques sur la nature de l'homme; mais ces recherches n'opèrent rien pour le salut; la vraie et salutaire connaissance de l'homme est une très-grande grâce. Chacun de nous doit dire à Dieu: faites-moi connaître, Seigneur, ma misère, afin que je puisse ne paraître que *pauvre* en votre présence.

VERSET 7.

L'hébreu porte, *castrametatur angelus*, etc. Les LXX ont traduit παρεμβαλεῖ ἀγγελος, et la Vulgate a traduit παρεμβαλεῖ, par *immittet*; mais ce mot est moins clair que le mot hébreu et que le mot grec, quoique παρεμβαλεῖ signifie aussi *immittet*. Au reste, *immittet* joint avec *in circuitu*, s'entend assez; il répond à notre expression française: *Il se portera autour*, etc.

RÉFLEXIONS.

Je vois dans ce verset les anges envoyés au secours de l'homme qui craint Dieu. Le Prophète ne parle que d'un ange; mais en disant que cet ange *campe* autour de ceux qui craignent le Seigneur, il fait entendre, ou qu'on doit concevoir une multitude d'anges, ou qu'un seul ange équivaut à une armée entière. On remarque ici la protection des saints anges, et le cas qu'en faisait le saint roi (1). Je ne crois pas qu'on puisse se refuser à ce raisonnement: Si les anges sont envoyés pour nous secourir, nous pouvons les prier; ils doivent entendre nos prières, tout au moins aussi bien que les hommes vivant sur la terre nous entendent, lorsque nous les invitons à prier pour nous. Il semble qu'à l'égard de ces anges, il y a une raison de plus qu'à l'égard des saints régnant dans le ciel. Ceux-ci ne peuvent nous entendre que par la révélation qui leur est faite de la part de Dieu, puisqu'ils ne sont pas autour de nous; au lieu que les anges *campés autour de nous*, comme parle le Prophète, sont à portée de nous entendre. Ce raisonnement, fondé sur une vérité très-certaine et très-clairement révélée dans l'Écriture, que nous pouvons prier sur la terre les uns pour les autres, nous recommander aux prières les uns des autres, me paraît d'une force supérieure en faveur de l'intercession des anges.

VERSET 8.

S. Pierre, dans sa première épître, fait allusion à ce passage, en disant: *Soyez comme des enfants qui viennent de naître, ayez de l'ardeur pour le lait pur de la sagesse, afin que par ce lait vous croissiez jusqu'à parvenir au salut, si toutefois vous avez goûté la douceur du Seigneur.*

Le Prophète, ayant éprouvé la protection du Seigneur, invite tous les hommes à faire la même épreuve; il demande qu'on *éprouve* et qu'on *connaisse la bonté* de Dieu. Je crois que notre terme français *éprouver* n'exprime qu'imparfaitement *gustare*; c'est une épreuve de *goût* et de *sentiment*, une expérience qui pénètre l'âme et qui la remplit de contentement.

RÉFLEXIONS.

Ce que dit ici le Prophète met une grande différence entre l'épreuve qu'on fait de Dieu, et celle qu'on fait des biens créés. En goûtant ceux-ci, on ne demeure pas convaincu de leur bonté, et de là naît le dégoût qu'ils entraînent avec eux. Tout le plaisir des hommes qui recherchent les biens créés, se borne à l'espérance et à la recherche; la possession lasse et ennuie; c'est ce qui fomente l'inquiétude des mondains, des voluptueux, des avares, des ambitieux. A peine sont-ils parvenus à ce qu'ils désirent, que leurs inclinations se tournent vers d'autres biens; et après ceux-ci ils courent encore après de nouveaux objets, aussi peu capables que les premiers de les satisfaire. On pourrait donc leur dire: *Goûtez* ces biens, et *reconnaissez* qu'ils ne sont point *bons*. C'est le contrepied de ce que dit le Prophète, en parlant de Dieu: *Goûtez Dieu, et reconnaissez qu'il est bon et aimable.* C'est que la jouissance de Dieu ne porte et n'entraîne aucun dégoût; c'est que plus on en jouit, plus on trouve, dans cet objet infini, des raisons d'aimer. Grande preuve tout à la fois, et de l'infinité de Dieu, et de la dignité du cœur humain, et de l'immortalité de notre âme; car, quoique dès cette vie nous puissions *goûter le Seigneur*, et *reconnaître* qu'il est *aimable*, nous sentons toutefois qu'il manque à notre goût et à notre connaissance, non-seulement des degrés de perfection, mais ce qu'il y a de principal dans ce bonheur, savoir, la stabilité et la sécurité. Il nous reste toujours la crainte de perdre un objet si aimable, et d'ailleurs les misères de la vie font une diversion continuelle dans nos affections. En un mot, nous ne sommes que dans la voie qui conduit au *goût* et à la *connaissance* parfaite de Dieu. Mais cela suffit pour répandre en nous une paix et un contentement que tous les biens créés ne peuvent produire. Le Prophète ajoute: *Heureux l'homme qui espère en Dieu.* Ceci déclare assez que nous ne sommes pas au terme. En *goûtant* et en *connaissant* Dieu, nous n'avons encore que l'espérance de le posséder un jour pleinement. Cette exhortation du saint roi ne peut convenir à ceux qui jouissent de la vue de Dieu; on pourrait leur dire: *Goûtez le Seigneur, reconnaissez* qu'il est infiniment *bon* et *aimable;* mais on ne peut leur dire: *Heureux celui qui espère en Dieu.* Ces saints n'ont plus simplement l'espérance, ils possèdent et ils jouissent; on ne pourrait que leur dire: *Heureux, ô vous tous qui goûtez* invariablement, et qui *connaissez* intimement la bonté de Dieu!

VERSETS 9, 10.

Il n'y a point *omnes* dans l'hébreu, il n'est que dans le grec; mais la proposition étant indéfinie, *omnes* est sous-entendu, et les LXX ont pu l'exprimer.

L'hébreu porte: *Quia non defectus timentibus eum.* Les LXX et la Vulgate expriment le même sens.

Au lieu de, *divites eguerunt*, la lettre de l'hébreu porte, *leunculi eguerunt;* mais on a remarqué dans les lexiques que le mot כְּפִירִים, qui signifie *leunculi*, est employé dans plusieurs endroits de l'Écriture, pour exprimer des hommes puissants et violents. On peut voir en particulier Ézéchiel, 91, 2, et 38, 13; Job, 4, 10, etc. Les LXX ont traduit par πλουσιοι, et notre Vulgate les a suivis en mettant *divites*. La traduction allemande faite sur l'hébreu, dit aussi *die richens*, etc. Les auteurs des *Principes discutés* disent, les *riches*, etc. La paraphrase de Jean Deschamps: *Qui potentiâ iconibus similes videbantur*, etc.

Et l'objet du Prophète est d'exciter la confiance de ceux qui craignent Dieu; il les assure que rien ne leur manquera, tandis que les riches et les puissants du siècle tomberont dans la misère.

RÉFLEXIONS.

En quel sens le Prophète peut-il dire que ceux qui craignent Dieu et qui le cherchent, ne manqueront de rien? Ne voit-on pas tous les jours des hommes de bien dans la pauvreté et dans la disette des choses les plus nécessaires à la vie? Je réponds qu'ils ne sont pas plus dans l'indigence, si l'on considère tout le plan de leur vie et tout l'ensemble de leur état, que les riches et les puissants du siècle ne sont dans l'abondance, si l'on a égard aussi à leur manière d'être. Les premiers possèdent peu de choses et ont peu de besoins; les seconds sont opulents, mais ils ont encore plus de désirs que de moyens de les satisfaire. Ce qui fait que nous nous trompons dans l'estimation de ces choses, c'est que nous fixons nos yeux sur des pauvres qui ne craignent point Dieu, et qui ne le cherchent point. J'avoue qu'ils sont misérables, parce qu'ils ont à peu près les passions des riches, et qu'ils ne sont point en état de les contenter. Mais le Prophète ne parle point de ces sortes de personnes, et la maxime qu'il établit ne peut les regarder. Il ne parle point non plus des riches craignant Dieu, et faisant un bon usage de leurs richesses; il attaque les riches avides, ambitieux, ardents pour amasser des biens; et c'est à l'égard de ceux-ci qu'il déclare que leur état est un état d'indigence.

Au reste, les gens de bien ont une règle sûre pour juger si quelque chose leur manque. Quand ils sont pleinement soumis à la volonté divine, et qu'ils servent Dieu de tout leur cœur, ils peuvent compter que tout ce qu'ils n'ont pas ne leur est pas nécessaire, et qu'il leur serait même préjudiciable de le posséder. S'ils avaient un besoin véritable de ces choses, Dieu les leur donnerait; et s'il ne les leur donne pas, c'est une preuve que ces choses ne peuvent contribuer à leur bonheur, et que ce qu'ils possèdent est précisément ce qu'il leur faut. Il y a sur tout cela des observations de fait qui justifient pleinement les propositions du Prophète.

VERSET 11

Les *enfants* à qui le Prophète adresse la parole sont les hommes simples, sincères, de bonne volonté; c'est à ceux-là seulement, et non aux orgueilleux, aux fourbes, aux hypocrites, qu'il veut enseigner les avantages de la crainte du Seigneur. On doit remarquer qu'il ne s'agit pas tant ici d'enseigner en quoi la crainte du Seigneur consiste, que d'en montrer les avantages et ensuite les devoirs; c'est ce qui paraît dans les versets suivants.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus suivi que les instructions contenues dans ce psaume. Le Prophète avait dit que ceux qui craignent Dieu ne manquent de rien; il passe de là à une instruction détaillée des devoirs de cette crainte; mais auparavant il exige l'attention de ses auditeurs, et parmi ces auditeurs, il préfère les hommes simples, droits et sincères. Au reste, la crainte dont parle ici le Prophète est la crainte qui convient aux saints, par conséquent la crainte filiale, la crainte émanée de la charité, la crainte qui fait qu'un fils docile et obéissant ne veut jamais offenser son père.

VERSET 12.

On a dans l'hébreu: *Qui souhaite des jours pour voir le bien;* c'est le même sens: mais la leçon des LXX et de la Vulgate est la meilleure, puisque l'apôtre S. Pierre la cite telle que nous la voyons ici.

Le Prophète fait sentir ici le grand avantage de la crainte de Dieu: Apprenez, dit-il, de moi la crainte du Seigneur; car *quel est l'homme qui* ne *désire* pas de *vivre et de voir* des *jours heureux?* Or, c'est la crainte de Dieu qui donne la vie et des jours heureux. Je crois que cette phrase, *quel est l'homme qui veut vivre?* etc., équivaut à celle-ci, *quel est l'homme qui ne veut pas vivre?* etc. Cet amour de la vie et du bonheur est si naturel à l'homme, que demander *qui a cet amour*, c'est *demander qui ne l'a pas.* C'est affirmer que tous les hommes l'ont. Or, encore une fois, le vrai moyen de satisfaire et de remplir ce désir, est de craindre Dieu.

Quant à *la vie* et aux *jours heureux* dont il s'agit ici, l'apôtre saint Pierre en est l'interprète: il avait dit dans le verset précédent de ne *rendre pas mal pour mal, ni malédiction pour malédiction;* mais *de donner au contraire des bénédictions, puisque*, ajoutait-il, *c'est à quoi vous êtes appelés pour devenir héritiers de la bénédiction.* Il s'agit assurément ici de l'*héritage* céleste et de la *bénédiction* éternelle. L'Apôtre continue: *Car qui souhaite jouir de la vie*, et *voir des jours heureux, qu'il retienne sa langue*, etc. Il faut que ce *car* se rapporte à ce qui précède, c'est-à-dire, à l'*héritage* et à la *bénédiction* céleste; et par conséquent la *vie* et les jours *heureux* dont il parle au verset 10, doivent être la *vie* éternelle et les *jours* de la *bienheureuse* immortalité. Il est vrai que les avis qu'il donne de conserver l'unanimité, la concorde, la modestie, l'humilité, la patience, ne peuvent manquer, s'ils sont suivis, de procurer dans cette *vie* mortelle des *jours* tranquilles et *heureux;* mais l'essentiel et le fond de son raisonnement porte sur la vie et la félicité futures. C'est dans ce sens aussi que nous prenons la pensée du Prophète: il n'exclut point le *bonheur* de la vie présente, mais il a principalement en vue la vie bienheureuse dans l'éternité.

RÉFLEXIONS.

C'est prendre les hommes par leur plus grand intérêt, que de leur dire: Voulez-vous *vivre*, voulez-vous *jouir d'heureux jours?* Tous répondront affirmativement; mais tous n'accepteront pas les conditions qu'on leur prescrira pour obtenir cette vie et ce bonheur.

Il n'y a rien sur quoi l'on s'abuse plus que sur l'amour de la vie et du bonheur: ce penchant est de Dieu et le cri de l'immortalité; on le pervertit en le bornant aux objets sensibles. Ces objets donnent-ils la vie et le bonheur? rien moins assurément; ils usent la vie, ils la remplissent de dégoûts, et quand il faut la quitter, ils font sentir toute leur amertume. Ces observations ont été faites souvent dans tous les siècles, elles se répéteront jusqu'à la fin du monde, et les hommes ont été et seront toujours dupes de leur amour de la vie et du bonheur; c'est-à-dire, qu'ils abuseront toujours de cet amour, qui est excellent en lui-même. L'histoire fournit en ce genre des exemples qui font rougir l'humanité. Après avoir épuisé toutes les ressources des désirs; après s'être élevés au comble des honneurs; après avoir amassé des richesses immenses; après s'être rassasiés de plaisirs, des hommes, faits pour commander aux autres, se sont dégradés au point de n'être pas meilleurs que des bêtes. Tibère était plongé dans l'ordure à Caprée, et c'était, comme l'ont remarqué des philosophes, l'état où le réduisait son ambition, comme au désespoir de ne pouvoir monter plus haut; ennuyé de sa grandeur, il oubliait son rang, en se livrant à des voluptés infâmes

VERSETS 13, 14.

David explique ici les devoirs de la crainte de Dieu: garder sa langue de tout mal et ses lèvres de tout mensonge, se détourner du péché, faire le bien, rechercher la paix et la poursuivre sans relâche. Ces cinq devoirs exactement remplis prouveront qu'on a véritablement la crainte du Seigneur, et conduiront infailliblement à la vie et au bonheur.

(1) Un commentateur protestant dit sur cet endroit: *On voit par là que David attribue à la protection d'un ange le secours qui l'avait tiré du danger, et qu'il regarde et célèbre cette protection comme un grand bienfait.*

L'apôtre saint Pierre répète ces excellents avis ; ce qui fait voir que la morale de l'ancien Testament ne différait pas de celle du nouveau, et que le Prophète a écrit pour tous les temps

RÉFLEXIONS.

Préserver sa langue de tout mal, c'est éviter la calomnie, la médisance, les paroles offensantes, les jurements, les blasphèmes, les propos obscènes, les bouffonneries indécentes, les railleries piquantes, les flatteries basses et rampantes, les discours inutiles. S'abstenir de tout artifice en parlant, c'est exclure le mensonge, les équivoques, et en général toute parole qui tend à tromper le prochain, toute conversation, toute manière de parler que le cœur désavoue.

Se détourner du mal et faire le bien, c'est éviter tous les péchés de commission, garder tous les commandements, tant affirmatifs que négatifs : ne se permettre rien que la loi défende, et ne rien négliger de ce qu'elle ordonne.

Rechercher la paix et la poursuivre avec ardeur, c'est vivre tranquillement avec le prochain, et se maintenir dans l'union avec Dieu.

Celui qui se conforme à ces leçons est donc un homme parfait ; c'est de plus un homme heureux autant qu'on peut l'être en cette vie ; ses jours sont de *bons jours*, comme s'expriment notre version et l'apôtre saint Pierre. Il se ménage les moyens de *voir le bien*, comme s'exprime le texte hébreu. On peut souffrir encore beaucoup en suivant cette route ; mais l'Apôtre prévient cette difficulté, en disant qu'on sera même *heureux en souffrant pour la justice ;* de sorte que, de quelque côté qu'on tourne la morale du Prophète et de l'Apôtre, c'est toujours le bonheur qui en résulte.

VERSETS 15, 16.

Les *yeux* du Seigneur signifient en cet endroit le regard miséricordieux qu'il jette sur les justes ; et le *visage* du Seigneur signifie le regard de colère qu'il jette sur ceux qui font le mal. C'est l'opposition que le Prophète met ici entre ces deux regards, et qui fixe la signification des mots *oculi* et *vultus* dans ce passage. Saint Pierre rapporte encore ces versets : mais il n'ajoute pas *ut perdat de terrâ memoriam eorum*, peut-être parce que, dans la nouvelle loi, les punitions temporelles à l'égard des méchants sont plus rares que dans l'ancienne loi. Parmi les Juifs il n'arrivait guères que les méchants prospérassent long-temps en ce monde ; le bras du Seigneur s'étendait souvent sur eux et sur leurs familles ; on en a bien des exemples dans l'histoire des Rois : parmi les chrétiens on voit assez souvent les impies prospérer dans cette vie, et les justes au contraire éprouver de grandes traverses. C'est que Jésus-Christ a voulu exercer la foi des siens, et fortifier la sanction des lois, en nous avertissant que cette vie n'est pas le temps de la manifestation et de la réparation générale, et qu'il reste à attendre le moment où Dieu fera justice à tous.

RÉFLEXIONS.

Qu'est-ce qui peut troubler les justes ? le Seigneur les regarde avec complaisance. Qu'est-ce qui peut rassurer les pécheurs ? ils sont l'objet de la haine de Dieu. Il est pourtant encore plus étonnant de voir des pécheurs tranquilles, qu'il ne l'est de voir des justes agités de crainte. Les pécheurs ne peuvent douter qu'ils ne soient dans la disgrâce de Dieu, au lieu que les justes peuvent douter de leur justice ; car qui sait s'il est digne d'amour ou de haine ? Ce qui doit rassurer beaucoup une âme juste, c'est la détermination où elle est de se conformer en tout à la volonté de Dieu. Ne vouloir que ce que Dieu veut, et ne vouloir rien de ce que Dieu ne veut pas, c'est la route unique qui conduit à la paix.

VERSET 17.

Il y a simplement dans l'hébreu, *clamaverunt*, sans *justi*. Les LXX l'ajoutent, et tous les traducteurs, même les plus hébraïsants, le suppléent d'après les LXX ; preuve que l'hébreu ne suffit pas toujours, et qu'il s'y trouve des fautes.

RÉFLEXIONS.

David avait l'exemple de beaucoup de saints qui avaient crié vers le Seigneur, et qui en avaient été exaucés. Tels furent les patriarches Abraham, Isaac, Jacob, Joseph ; et de plus, Moïse, Gédéon, Job, et quantité d'autres. Après le temps de David, plusieurs justes furent encore, dès cette vie, protégés d'une manière très-distinguée ; tels furent Mardochée, Esther, les trois enfants de la fournaise, etc. Mais dans cette longue histoire du peuple de Dieu, il se trouve aussi des saints qui ont été victimes de la persécution. Saint Paul fait mention en général de ceux qui avaient été éprouvés par toutes sortes de tribulations, et qui avaient terminé leur carrière sous le glaive et sous les pierres. Dans la nouvelle loi, cela est encore plus sensible : à commencer par Jésus-Christ, combien de justes ont succombé à la persécution ! Mais la parole du Prophète s'est toujours vérifiée et se vérifiera toujours. Dieu exauce enfin ses amis, et les délivre de toutes leurs peines ; si ce n'est pas toujours dans cette vie, c'est infailliblement dans l'autre. Il faut que la vertu soit persécutée en ce monde, et qu'elle demeure sans appui temporel, afin d'établir de plus en plus la sanction des lois divines ; preuve si efficace en faveur d'une vie future. L'Evangile fournit bien d'autres motifs ; c'est dans la persécution et dans les souffrances que la vertu se perfectionne, que la foi se signale, que le vieil homme se détruit peu à peu, que la ressemblance avec Jésus-Christ se consomme, que les promesses de la gloire se vérifient, que la couronne destinée aux saints s'embellit. Précieuses tribulations, qui ont été l'objet des désirs de tant d'apôtres, de martyrs, de solitaires, de vierges consacrées à Dieu ! Le Seigneur les en a délivrés, mais dans une meilleure patrie, et non dans celle-ci, où les épines renaissent à mesure qu'on les arrache.

VERSET 18.

Il faut prendre dans ce verset, *tribulato corde*, pour *contracto corde*, selon la force de l'hébreu et du grec ; et *humiles spiritu*, pour *humiliatos spiritu ;* car l'hébreu porte, *contritos spiritu*. Le sens du Prophète est, que le Seigneur soutient par sa présence ceux dont le cœur et l'esprit ont été brisés par la tribulation ; car il ne s'agit pas proprement ici de la pénitence qui brise le cœur et humilie l'esprit.

RÉFLEXIONS.

Il n'y a rien de plus consolant que ce mot, *le Seigneur est près des affligés*. Par son immensité, il est présent à tous les êtres ; mais par sa miséricorde, il se rend présent d'une manière particulière à ceux qui souffrent pour la justice. Dans le psaume 90, le Seigneur dit lui-même : *Je suis avec le juste dans la tribulation*. Quand le premier martyr, S. Etienne, fut lapidé, il se fit voir à lui comme pour l'assurer qu'il s'intéressait particulièrement à ses souffrances. *Ceux d'entre nous*, dit Saint Polycarpe, *qui sont tourmentés pour la foi, font voir, par leur constance, que le Seigneur est près d'eux et avec eux.*

VERSETS 19, 20.

L'hébreu parle dans ces deux versets au singulier : *Le juste a beaucoup de tribulations*, etc., c'est toujours le même sens ; car la proposition du Prophète est générale et indéfinie.

Il ajoute que Dieu *conserve tous les os* du juste, et qu'*aucun ne sera brisé ;* soit pour faire comprendre que les facultés principales de son âme ne seront point ébranlées ; soit pour nous apprendre qu'à la résurrection générale les justes reprendront leurs corps sains, entiers et glorieux ; soit enfin pour prédire ce qui arriva à Jésus-Christ mort sur la croix : on ne lui brisa point les os comme aux deux voleurs crucifiés à côté de lui. Il est vrai que ce fait rapporté par saint Jean comme l'accomplissement de ce qui est écrit, avait été préfiguré dans l'institution de la Pâque judaïque ; on ne devait point briser les os de l'agneau pascal, et cet agneau était un type de Jésus-Christ immolé sur la croix. Mais on ne peut pas dire que l'ordre donné aux Hébreux, de ne pas briser les os de l'agneau pascal, fût une prophétie ; car une prophétie est l'annonce d'un fait futur, et là c'était un fait présent et actuel, type à la vérité du futur, mais non prophétie, puisqu'une prophétie proprement dite n'est qu'en paroles. Si le texte de saint Jean fait donc l'application d'une prophétie proprement dite, et non simplement d'un type, il faut que cet évangéliste ait eu en vue le passage du psaume que j'explique ; car il ne s'en trouve point d'autre dans l'ancien Testament qui puisse se rapporter au fait qu'énonce saint Jean, qui est, qu'on ne brisa point les jambes de Jésus-Christ quand il eut expiré sur la croix. C'est ainsi que plusieurs interprètes concilient ce texte du psaume avec la narration de l'évangéliste, et l'on ne peut pas dire que cette explication soit forcée ou peu fondée dans la lettre du psalmiste et dans celle de saint Jean.

RÉFLEXIONS.

Rien de plus facile à comprendre que ces deux versets, si on les applique à Jésus-Christ, qui est le juste par excellence : personne n'a eu plus de tribulations que lui, personne n'en a été délivré avec plus de magnificence et de gloire ; personne n'a eu l'avantage de conserver comme lui l'intégrité de son corps sacré, puisqu'il est sorti du tombeau après y avoir été sans corruption, et que sur la croix il n'essuya point ce que les autres personnes condamnées au même supplice avaient coutume d'éprouver. L'Evangile ne rapporte pas cette circonstance sans raison, non plus que l'exemption de toute corruption dans le tombeau. Jésus-Christ était le premier né d'entre les morts, et le chef des prédestinés, sa résurrection glorieuse était le modèle de la nôtre. Quoique nos corps doivent être réduits en cendres, ils ne sont pas perdus pour cela ; Dieu les conserve dans leurs parties divisées ou dispersées, afin de leur rendre un jour toute leur intégrité, pour les établir même dans un état de gloire qui surpasse toutes nos idées.

La question du rétablissement des corps, au temps de la résurrection, a révolté les incrédules ; ils ont disputé sur ce mystère, comme si Dieu, qui a toute puissance, ne pouvait pas réunir des parties de matières qu'il avait rassemblées pour en former des corps humains. Que ces corps aient été dévorés des bêtes, consumés par le feu, réduits en poudre, les parties qui les composaient ne sont cependant pas anéanties ; elles auront changé de formes, mais les éléments qui les constituent auront subsisté. Il est vrai que, pour conserver l'identité de ces corps, il faut que les premières parties composantes, que nous appelons *éléments*, demeurent les mêmes, et qu'elles ne soient sujettes à aucune division : autrement on n'expliquerait pas comment le corps de tel homme qui aurait servi d'aliment à une bête dont il aurait été dévoré, ou qui aurait contribué à la production des plantes semées dans le champ où il aurait été enterré ; on n'expliquerait pas, dis-je, comment ce corps serait le corps du même homme ; il faudrait que Dieu formât de nouveau ce corps, à la vérité, d'une matière préexistante, car il ne se serait rien perdu ; mais d'une matière pourtant qui ne serait plus celle de ce corps tel qu'il aurait existé plusieurs années ou plusieurs siècles auparavant. On ne pourrait donc pas dire que ce fût le même corps, si les éléments ou premières parties composantes ne subsistaient pas. Si l'on suppose que les éléments subsistent, on conçoit que Dieu, les réunissant par sa puissance, rétablira le même corps. Au reste, le sentiment des éléments ou parties composantes, indivisibles, au moins par rapport aux forces créées, est une opinion reçue de beaucoup de philosophes, et nous la croyons favorable à cet article essentiel de la résurrection future des corps.

VERSETS 21, 22.

Il y a dans l'hébreu : *La méchanceté* ou *le malheur tuera l'impie ; et ceux qui haissent le juste seront désolés* ou *condamnés*. Quant à ce dernier mot, il répond à *delinquent* de la Vulgate, lequel dans cet endroit signifie, *seront frustrés de leurs désirs, à cause de leurs péchés*. Le vêrbe hébreu אשם signifie *desolari, reus esse, delinquere, culpari, aberrare à viâ*, etc.

Pour la première partie de ce verset 21, le sens est bien le même dans l'hébreu et dans nos versions ; car si c'est la *méchanceté*, *l'iniquité qui fait périr l'impie*, sa *mort est* assurément *très-mauvaise ;* et il y a même dans l'hébreu plus de force encore que dans les versions ; car il marque non-seulement que la mort de l'impie est *mauvaise*, mais que la cause de sa mort est sa propre méchanceté. Cependant les Septante paraissent avoir lu un peu autrement que les hébraïsants modernes. Il y a תמותת רשע רעה ; or ce mot תמותת, sans les points, signifierait *mors*, et il n'y a que les points qui le déterminent à *interficiet*. Ensuite comme ce mot, pris pour substantif, serait en régime du génitif רשע, qui signifierait *impii*, et que le troisième mot רעה signifie autant *malus* que *malitia*, on aurait *mors impii mala :* et c'est ainsi que les Septante ont lu. La paraphrase chaldaïque dit : *Mors impii mala*.

Le Prophète ajoute que Dieu rachetera la vie de ses serviteurs, et que ceux qui espèrent en lui ne périront point malheureusement comme les impies. Il n'y a pas de différence dans l'hébreu.

RÉFLEXIONS.

La mort des pécheurs est mauvaise, dit S. Bernard, parce qu'ils quittent le monde auquel ils sont attachés ; elle est plus mauvaise, parce qu'ils se séparent de leurs corps, dont ils sont idolâtres ; elle est très-mauvaise, parce qu'ils sont condamnés aux supplices de l'enfer, contre lesquels il n'y a ni ressource ni espérance.

En suivant le texte hébreu, on trouve que la méchanceté, le crime, causent la mort du pécheur : ce qui se vérifie de bien des manières ; car c'est souvent le crime même, le libertinage, la corruption des mœurs, qui abrègent les jours du pécheur ; on en a l'exemple dans les jeunes libertins, dans les intempérants, dans les duellistes, dans les joueurs de profession, dans les anhitieux déchus de leurs espérances, dans les courtisans disgraciés. Mais c'est toujours le péché qui cause la mort éternelle de l'impie, et en ce sens la mort de l'impie est très-mauvaise. Il est vrai que Dieu, comme souverain juge, porte les derniers coups à l'impie, qu'il le surprend dans l'état du péché, et qu'il le réprouve pour toujours ; mais l'impie est lui-même l'artisan de son malheur, puisqu'il abuse de la bonté et de la miséricorde divines.

Jésus-Christ est le juste par excellence ; les impies le haïssent, et c'est la cause de leur malheur. Jésus-Christ est l'unique voie du salut ; quiconque s'écarte de cette voie, se perd infailliblement ; au contraire, ceux qui espèrent en lui seront rachetés, et leur fin sera précieuse aux yeux de Dieu.

Ce psaume est plein de sentiment et d'instruction ; je l'ai commenté dans un moment de sécheresse et de tiédeur. Ah, Seigneur ! rendez-moi la lumière, pour que je puisse découvrir les trésors cachés dans cet admirable cantique ; remplissez-moi de votre amour afin que je ne tombe pas dans l'abîme du malheur comme l'impie.